



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Année scolaire : 20 / 20

Etablissement

- DSDEN
- Dordogne
 - Gironde
 - Landes
 - Lot-et-Garonne
 - Pyrénées Atlantiques

**Avis médical concernant la demande de dérogation
aux travaux réglementés pour les élèves mineurs de 15 ans au moins et de moins de 18 ans.**

Références : - Décret 95-1000 du Code de Déontologie Médicale
- Décrets n°2013-914 et 915 du 11 octobre 2013 relatifs aux travaux interdits et réglementés pour les jeunes âgés de moins de dix-huit ans.
- Circulaire interministérielle n°11 du 23 octobre 2013 relative à la mise en œuvre des dérogations aux travaux réglementés pour les jeunes âgés de quinze ans au moins et de moins de dix-huit ans.

Je soussigné, (NOM Prénom), Docteur en médecine

Médecin de l'éducation nationale, qualifié en médecine générale, en charge de l'établissement d'enseignement

.....

Certifie avoir examiné le/...../20....

L'élève mineur né(e) le/...../19....

Compte tenu des résultats de l'examen clinique, des données obtenues sur le poste de travail attribué

- en possession du Document Unique d'évaluation des risques
- en l'absence du Document Unique d'évaluation des risques

à ce jour, j'émet un avis :

- favorable
- favorable sur poste adapté
- défavorable

aux travaux réglementés tels que réalisés dans l'établissement d'enseignement professionnel ou technique,

au regard de la filière d'orientation choisie :

à

Le/...../20....

Signature et cachet du médecin